

REPUBLIQUE FRANCAISE

VILLE DE RIOM

(PUY-DE-DOME)

\*

EXTRAIT du REGISTRE  
des DELIBERATIONS  
du CONSEIL MUNICIPAL

Effectif légal du Conseil  
Municipal : 33

Nombre de Conseillers  
en exercice : 33

Nombre de Conseillers  
présents ou représentés :

31

Nombre de votants :

31

Date de convocation :  
20 septembre 2019

Date d'affichage :  
3 octobre 2019

L'AN deux mille dix-neuf, le 26 septembre le Conseil Municipal de la Ville de Riom, convoqué le 20 septembre, s'est réuni en session ordinaire, à 19 heures 00, à la Maison des Associations, Salle Attiret-Mannevil, sous la présidence de Monsieur Pierre PECOUL, Maire

**PRESENTS :**

MM. BIONNIER, BOISSET, BONNET, BOUCHET, CERLES, Mme CHAMPEL, M. DIOGON, Mmes DUBREUIL, FLORI-DUTOUR (jusqu'à la question n° 19), MM. FREGONESE, GRENET, Mmes GRENET, LAFOND, MACHANEK, MOLLON, MONCEL, MONTFORT, MM. PAILLONCY (à partir de la question n° 5), PERGET, Mme PICHARD, M. PRADEAU, RESSOUCHE, Mme SANNAT, M. VERMOREL.

**ABSENTS :**

Mme Stéphanie FLORI-DUTOUR, Maire-Adjoint  
*absente à partir de la question n° 20*

M. Eric HURTUBISE, Conseiller Municipal  
*a donné pouvoir à Nicole PICHARD*

M. Jacques LAMY, Maire-Adjoint  
*a donné pouvoir à Michèle GRENET*

Mme Emilie LARRIEU, Conseillère Municipale  
*a donné pouvoir à Pierre PECOUL*

M. Jean MAZERON, Conseiller Municipal Délégué  
*a donné pouvoir à Suzanne MACHANEK*

M. Arnaud PAILLONCY, Conseiller Municipal Délégué  
*absent jusqu'à la question n° 4*

Mme Chantal RAMBAUX, Conseillère Municipale  
*a donné pouvoir à Bruno RESSOUCHE*

M. Thierry ROUX, Conseiller Municipal  
*a donné pouvoir à Jacquie DIOGON*

Mme Catherine VILLER, Conseillère Municipale  
*absente*

M. Jean-Claude ZICOLA, Conseiller Municipal  
*a donné pouvoir à Agnès MOLLON*

<> <> <> <>

**Secrétaire de Séance : Pierrick VERMOREL**

**SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 26 SEPTEMBRE 2019**

**QUESTION N° 34**

**OBJET** : Convention SFR - déploiement de la fibre optique sur le territoire Riomois

**RAPPORTEUR** : Elisabeth MONTFORT

**Question étudiée par la Commission n° 4 « Attractivité du territoire » qui s'est réunie le 11 septembre 2019.**

Par une convention signée en 2012 entre la Commune de Riom, l'Etat, La Région, Le Département et la Société ORANGE, cette dernière a été désignée comme opérateur en charge du déploiement de la fibre optique sur la totalité du territoire riomois. En Juin 2018, une réunion d'information à destination des administrés s'est tenue afin de présenter l'avancement du projet et de répondre aux diverses questions en partenariat avec Orange.

Par un courrier conjoint d'Orange et de SFR, la collectivité a été informée durant l'été 2018 qu'à partir du 1<sup>er</sup> Janvier 2019 SFR prendrait le relais d'Orange pour assurer la complétude du déploiement de la fibre à Riom.

La convention proposée est destinée à acter ce passage de relais dans les mêmes conditions que celles initialement prévues dans la convention signée avec Orange. L'engagement d'une fin de déploiement en décembre 2020 est notamment maintenu.

**Le Conseil Municipal est invité à :**

- approuver le projet de convention avec SFR,
- autoriser le Maire ou son représentant à signer la convention.

**APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL A ADOPTE**

**Fait et délibéré en séance les mêmes jour, mois et an que dessus.**

**Pour extrait conforme.**

**RIOM, le 26 septembre 2019**

**Le Maire,**

*signé*

**Pierre PECOUL**